



Pétition adressée à :
François Bayrou, Premier ministre français

A envoyer à : Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris cedex 19

Justice pour toutes les femmes victimes de violences sexuelles !

Monsieur le Premier ministre,

Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause du premier puis du second quinquennat du Président de la République, que la lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier axe du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027, notre organisation vous demande de prendre des engagements tangibles pour l'accès effectif à la justice de toutes les femmes victimes de violences sexuelles et sexistes. Notre rapport « [Porter plainte pour violences sexuelles : l'épreuve des femmes migrantes, transgenres et travailleuses du sexe en France](#) » montre la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles afin de mettre en œuvre des mesures adaptées aux situations vécues par l'ensemble des personnes victimes de violences sexuelles, notamment les plus marginalisées et/ou vulnérables – notamment les personnes trans, étrangères, travailleuses du sexe.

Nous formulons plusieurs demandes afin d'améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences sexuelles, en particulier celles qui sont confrontées à des discriminations multiples :

- Adopter une approche intersectionnelle qui prend en compte l'ensemble des discriminations subies, dans toutes les politiques menées contre les violences sexuelles et sexistes. Et ce afin de répondre aux réalités spécifiques des femmes marginalisées et de garantir leurs droits ;
- Mettre fin aux pratiques illégales dans les commissariats et gendarmeries, telles que le refus de plainte ou l'orientation systématique vers une main courante. Toute personne victime a le droit de porter plainte, sans être discriminée, ni subir une nouvelle violence, quelles que soient son identité de genre, sa profession ou sa situation administrative. Nous appelons à renforcer la formation des forces de police et gendarmerie incluant une approche intersectionnelle pour répondre aux besoins de toutes les femmes ;
- Faire évoluer la loi, conformément au droit international, pour améliorer l'accès à la justice : introduire la notion de consentement dans la loi pénale sur le viol, dépénaliser tous les aspects du travail du sexe et garantir un droit au séjour pour les femmes étrangères durant leurs démarches judiciaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

	NOM, PRÉNOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller François Bayrou. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Anne Savinel. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Premier ministre français.

Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.